

Département de l'ESSONNE

République Française

Arrondissement d'ETAMPES

Extrait du registre des DELIBERATIONS

Commune de DOURDAN

du Conseil Municipal du 29 juin 2018

Nomenclature N°5

Conseillers en exercice : 33

N°DEL2018076

Présents : 23

Votants : 30

Objet : Mandat spécial élus – déplacement au Québec du 25 septembre au 2 octobre 2018 dans le cadre du jumelage avec la ville de Lac Mégantic

Le 29 JUIN 2018 à 20h30, le Conseil Municipal de la Commune de DOURDAN, légalement convoqué par Madame la Maire le 22 JUIN 2018, s'est réuni sous la Présidence de Maryvonne BOQUET, au Centre Culturel de Dourdan.

PRESENTS : Maryvonne BOQUET, Olivier BOUTON, Catherine AUBERT, Gérard DIAZ, Sylvine HENDELUS, Séverine HULBACH, Thomas KIEFFER, Tarik EL GACHBOUR, Pierre DUCOLONER, Didier LECRENAIS, Claudine KIEFFER, Béatrice CROS, Nessa DAVRAIN, Aude BOQUET, Nicolas LECOT, Thérèse GILBERT, Brigitte ZINS, Jean-Jacques DULONG, Christophe NICOLAU, Marie-Ange ROUSSEL, Olivier LEGOIS, Eric RINEAU, Marc MACAN, Conseillers Municipaux.

ABSENTS EXCUSES : Farid GHENNAM a donné pouvoir à Séverine HULBACH, Luc TURNER a donné pouvoir à Catherine AUBERT, Désigane FLORE a donné pouvoir à Nessa DAVRAIN, Elsa CAUDY a donné pouvoir à Béatrice CROS, Romain VITEAU a donné pouvoir à Jean-Jacques DULONG, Nadia LE BOURNOT a donné pouvoir à Christophe NICOLAU, Fabienne LAPINA a donné pouvoir à Marc MACAN, conformément à l'article L2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales..

ABSENTS : Annie SARRAN, Christophe JEDRECY, Christelle BARTHELEMY.

SECRETAIRE DE SEANCE : Nicolas LECOT

Le conseil municipal entend l'exposé du rapporteur, Maryvonne BOQUET :

Dans le cadre des échanges annuels entre la commune de Dourdan et la ville de Lac Mégantic, Madame la Maire se rendra sur place du 25 septembre au 2 octobre 2018 accompagnée de deux élus, sur invitation de Madame Julie MORIN, Mairesse de la ville.

La délégation officielle partira de l'aéroport Roissy Charles de Gaulle le mardi 25 septembre, avec les membres de l'association du jumelage pour arriver à Montréal. Le transport jusqu'à Lac Mégantic se fera par véhicules personnels des membres du jumelage québécois. Le retour, prévu le mardi 2 octobre, se fera dans les mêmes conditions.

Le voyage sur place sera composé de temps d'échanges conviviaux entre les membres des deux associations et de temps de travail officiels pour parler des futurs projets communs.

Un groupe d'une vingtaine de personnes doit prendre part à ce voyage, témoignant ainsi de la vivacité de ce jumelage et de l'intérêt porté par les dourdannais pour nos voisins Québécois.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2123-18 relatif à l'exécution des mandats spéciaux,

Considérant que les échanges entre nos deux villes jumelles sont officiels depuis 1989,

Considérant l'invitation de Madame Julie MORIN, mairesse de Lac Mégantic, du 23 février 2018,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- **de mandater** trois élus spécialement pour se rendre à Lac Mégantic au Québec du 25 septembre au 2 octobre 2018 :
 1. Maryvonne BOQUET
 2. Béatrice CROS
 3. Farid GHENNAM
- **de dire** que les crédits correspondants sont inscrits au budget de l'exercice en cours,
- **d'autoriser** Madame la Maire ou l'Adjoint délégué à signer tout document afférent à ce dossier.

Acte rendu exécutoire :

- Publié le : 10.10.2018
- Transmis au représentant de l'Etat



Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour Extrait Conforme
La Maire

Maryvonne BOQUET